



VILLE DE BLANQUEFORT

Le 17 juin 2019

**Objet** : convocation conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira,

**le lundi 24 juin 2019  
à 18 heures 30  
Salle du conseil municipal**

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



**ORDRE DU JOUR**

- 1- Pour information : rapport de l'ABC
- 2- Pour information : rapport du centre équestre
- 3- Pour information : rapport du cinéma des Colonnes
- 4- Rapport de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 5- Tarifs de la Société Hippique de Blanquefort
- 6- Révision des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements
- 7- Attribution de l'accord-cadre sur l'approvisionnement en carburants des véhicules de la ville.
- 8- Convention de contrôle allégé de dépenses en partenariat entre la ville et le comptable public
- 9- Aménagement des espaces du centre-ville de Blanquefort – protocole transactionnel
- 10- Demande de financement auprès du Conseil Départemental de la Gironde au titre du FDAEC
- 11- Appel à projets « Toutes et tous acteurs » 2019 – désignation des lauréats et subventions aux projets
- 12- Adhésion à l'association des professionnels de la communication
- 13- Adhésion et désignation de délégués au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Médoc
- 14- Signature de la charte des espaces naturels sensibles de Gironde
- 15- Convention entre la ville de Blanquefort et Bordeaux métropole pour la distribution de composteurs
- 16- Convention entre la ville et la poste pour l'organisation de l'agence postale communale de Caychac
- 17- Convention annuelle 2019 entre l'Agence d'Urbanisme et la ville de Blanquefort
- 18- Bien immobilier sis 26 rue de la Rivière à Blanquefort – désistement de l'acquéreur
- 19- Cession de la parcelle communale BV 252 sis 7 à 13 boulevard Victor Hugo
- 20- Cession des parcelles communales BR 231 et 233 – abrogation de la délibération n°19-019 du 11/02/2019 et cessions au fonds de dotation « valeur de vie »
- 21- Remboursement de la cotisation à l'ordre des architectes
- 22- Prise en charge des frais d'hébergement – modification de la délibération du 24-09-2012
- 23- Modification du tableau des effectifs

Pour information

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du CGCT